



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Rationalisation de la production porcine dans les exploitations subventionnées des Côtes-du-Nord, de 1965 à 1972

M. Ferradini

Citer ce document / Cite this document :

Ferradini M. Rationalisation de la production porcine dans les exploitations subventionnées des Côtes-du-Nord, de 1965 à 1972 . In: Économie rurale. N°94, 1972. pp. 31-35;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1972.2200>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1972_num_94_1_2200

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Une étude réalisée dans les Côtes du Nord en collaboration avec le CERAFER pour la période 1965-1972 a permis d'observer les conséquences des subventions de l'Etat pour la construction de porcheries. Cette politique d'aides exerce ses effets :

- au niveau de l'atelier de production (bâtiments et chaîne de production, du naissage à l'engraissement) ;
- au niveau de l'exploitation (évolution, complémentarité ou concurrence des différentes spéculations) ;
- à un niveau plus global : la capacité de production mise en place répond-elle aux besoins à court et à long terme ?

Des progrès ont été constatés, la production porcine s'est rationalisée. Il reste beaucoup à faire pour former les exploitants en vue de la gestion des élevages et des entreprises.

Les subventions n'atteignant que 4 % des exploitants, en général les plus riches, accroissent encore les inégalités, et accélèrent l'élimination des exploitations marginales ; les progrès réalisés justifient-ils ce coût social ?

Abstract

Rationalizing of pig production in state-aided farms in Côtes du Nord (Brittany) from 1965 to 1972 - A co-study with the CERAFER has enabled us to observe in the department of Côtes du Nord, the effects of State aid upon the creation of pig-farms.

These state-subsidies come to affect several levels :

- the unit, first (buildings, production process from breeding to fattening) ;
- the farm management too (evolution, either complementary or concurrent speculations) ;
- Finally, the question arises : will the volume of production keep being adapted to the demand, now and in the years to come ?

Progresses have become evident ; the pig production has got more rationalised. However, much remains to be done; farmers must now get used to livestock and business managements.

On the other hand, disparities between farmers have still increased : only 4 % of them -- and most of the wealthiest -- are state aided : small farms are consequently led to disappear all the more rapidly : are such programmes worth such a social cost ?

RATIONALISATION DE LA PRODUCTION PORCINE DANS LES EXPLOITATIONS SUBVENTIONNÉES DES COTES-DU-NORD DE 1965 à 1972*

par Marc FERRADINI

Une étude réalisée dans les Côtes du Nord en collaboration avec le CERAFER pour la période 1965-1972 a permis d'observer les conséquences des subventions de l'Etat pour la construction de porcheries.

Cette politique d'aides exerce ses effets :

- au niveau de l'atelier de production (bâtiments et chaîne de production, du naissage à l'engraissement) ;
- au niveau de l'exploitation (évolution, complémentarité ou concurrence des différentes spéculations) ;
- à un niveau plus global : la capacité de production mise en place répond-elle aux besoins à court et à long terme ?

Des progrès ont été constatés, la production porcine s'est rationalisée. Il reste beaucoup à faire pour former les exploitants en vue de la gestion des élevages et des entreprises.

Les subventions n'atteignant que 4 % des exploitants, en général les plus riches, accroissent encore les inégalités, et accélèrent l'élimination des exploitations marginales ; les progrès réalisés justifient-ils ce coût social ?

Rationalizing of pig production in state-aided farms in Côtes du Nord (Brittany) from 1965 to 1972

A co-study with the CERAFER has enabled us to observe in the department of Côtes du Nord, the effects of State aid upon the creation of pig-farms.

These state-subsidies come to affect several levels :

- the unit, first (buildings, production process from breeding to fattening) ;
- the farm management too (evolution, either complementary or concurrent speculations) ;
- Finally, the question arises : will the volume of production keep being adapted to the demand, now and in the years to come ?

Progresses have become evident ; the pig production has got more rationalised. However, much remains to be done ; farmers must now get used to livestock and business managements.

On the other hand, disparities between farmers have still increased : only 4 % of them -- and most of the wealthiest -- are state aided : small farms are consequently led to disappear all the more rapidly : are such programmes worth such a social cost ?

METHODOLOGIE

Pré-enquête pour une étude plus vaste s'étendant à toute la région bretonne, l'étude porte sur un échantillon de communes des Côtes-du-Nord (1).

Elle a permis d'observer la construction des porcheries réalisées entre 1965 et 1970, ayant fait l'objet d'une demande de subvention à la Direction Départementale de l'Agriculture de Saint-Brieuc.

1 — Les agriculteurs ayant demandé l'aide de l'Etat pour la production porcine représentent une grande partie des producteurs du département (2) ; cette part est vraisemblablement beaucoup plus importante pour les investissements récents (voir tableau 1).

Tableau 1

Importance relative de la population étudiée par rapport à la population départementale (*)

Nombre d'exploitants	4 %
S.A.U.	11 %
Effectif de truies	60 %
Autres porcs	52 %

Ces pourcentages sont approximatifs puisqu'ils comparent les données de la population étudiée en 1971, aux données départementales fournies par l'INSEE en 1969 sur la structure du cheptel porcin.

* Cet article est extrait d'un mémoire de fin d'études réalisé à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes sous la direction de M. Jehanno (Centre d'Etudes Techniques et de Recherches technologiques pour l'agriculture, les forêts et l'équipement rural - Rennes), en collaboration avec la D.D.A. de Saint-Brieuc. Cette étude n'engage que la responsabilité de l'auteur.

(1) Echantillon communautaire utilisé en 1967.

2 — L'étude a été faite pour suivre plus particulièrement l'effet de la politique d'aide de l'Etat en matière porcine.

3 — Les dossiers de demande de subvention fournissent des renseignements plus précis que ceux que l'on pourrait obtenir par enquête directe auprès des agriculteurs.

L'enquête s'est déroulée en deux temps : on a d'abord étudié les dossiers concernant la construction de 500 bâtiments de 1965 à 1970, puis visité et interrogé les 300 exploitants concernés en juin 1971.

DANS QUELLES EXPLOITATIONS A-T-ON INVESTI ?

Quelle est l'influence des facteurs de production sur la politique d'investissement porcin des éleveurs, quelle est l'influence de l'évolution des autres spéculations ?

Le facteur humain

L'efficacité du travail humain est difficile à mesurer. Sur ce point les données sont relativement subjectives ou indirectes.

Dans la quasi-totalité des exploitations, la main-d'œuvre est familiale, et fournie par le chef d'exploitation et son épouse.

On a observé une moyenne de 1,52 UTH par exploitation. L'emploi des salariés est occasionnel, il s'agit souvent de personnes âgées qui travaillent 1 ou 2 jours par semaine sur l'exploitation. Dans ces conditions, on comprend que 47 % des agriculteurs qui ont cessé de développer leur production après un premier investissement déclarent l'avoir fait par manque de main-d'œuvre. On relève ces déclarations plus fréquemment dans les élevages de petites tailles, et là où les exploitants sont plus âgés. Cette limite a d'ailleurs un caractère réel puisque les productions dans ces petits élevages sont peu organisées et demandent beaucoup de temps de travail. Mais elles correspondent également à une attitude assez passive des éleveurs. En effet, devant une telle situation, d'autres agriculteurs tentent d'augmenter la taille de leur atelier et de rationaliser leur production. C'est seulement à ce moment là qu'apparaît un manque de capitaux, et c'est précisément dans les exploitations avant déjà une taille minimum que cette limite est le plus consciemment ressentie par les chefs d'exploitation. La taille des élevages ne dépend donc pas seulement de facteurs objectifs tels que la quantité de travail physique disponible, mais aussi de la capacité de concevoir des méthodes de production différentes des méthodes traditionnelles. Les jeunes étant généralement mieux armés pour cela, l'échantillon étudié mon-

tre que les troupeaux sont plus importants chez les jeunes exploitants, malgré les difficultés rencontrées pendant les dix ou quinze premières années (voir tableau 2).

Tableau 2

Effectifs porcins présents dans les exploitations en fonction de l'âge des chefs d'exploitation (juin 1971)

Age du chef d'exploitation	≤ 29	30-39	40-49	≥ 50
Effectif porcin en équivalent truie (*)	51	51,5	41,5	37,5

(*) Il s'agit d'un équivalent économique tel que une place pour truie = 7,1 places pour porc à l'engrais.

Malgré l'importance du facteur humain, la taille d'un atelier et la décision d'un investissement ne dépendent pas uniquement des chefs d'exploitations ; on ne peut taxer tous les petits éleveurs d'incapacité.

Un autre facteur important intervient : le capital. Pour la commodité de l'enquête, une forme particulière de capital a été ici étudiée : l'influence de la surface agricole.

Le facteur surface

Si la production porcine est aujourd'hui considérée comme une spéculation sans sol, il n'en a pas toujours été ainsi. Aussi le nombre de porcins est-il plus important dans les exploitations de grandes surfaces : l'échantillon comporte 15 % d'exploitations de moins de 15 hectares, alors que le département en compte 70 % (en 1967).

Tableau 3

Effectifs porcins présents dans les exploitations en fonction de la surface agricole (juin 1971)

SAU en hectares	15	15-24	25-24	35 et plus
Taille des élevages en équivalent truies	39,7	42,3	45,9	59,3

Une plus grande surface correspond généralement à des capacités de financement plus importantes ; c'est là son principal avantage.

Considérant non plus la taille du cheptel en place en 1971, mais la taille des investissements réalisés entre 1965 et 1970, on observe qu'il n'y a plus de relations significatives avec la surface. La production porcine est devenue nécessairement une production sans sol. Par suite du développement de l'ensemble des spéculations sans sol, le facteur terre est devenu secondaire dans la détermination des capacités de financement d'une exploitation. Les importantes subventions versées depuis 1966 (jusqu'à 40 % des travaux) ont probablement fait décroître les besoins en financement pour la construction des porcheries.

Favorisant les agriculteurs les plus riches, le facteur semble avoir joué un rôle décisif pour le démarrage de la croissance. Ensuite son importance semble diminuer, la sélection s'opérant surtout selon les capacités des exploitants.

Les autres productions

L'agriculture des Côtes-du-Nord a traditionnellement eu une vocation laitière. La production porcine, depuis son développement, est devenue la principale spéculation dans un certain nombre d'exploitations ; les deux productions sont concurrentes. Comme pour la surface agricole, l'influence est différente si l'on considère le démarrage de la croissance du cheptel porcin, ou la situation actuelle.

On remarque tout d'abord que le cheptel porcin le plus important cohabite avec les troupeaux laitiers les plus nombreux.

Tableau 4

Effectif porcin présent dans les exploitations en fonction du nombre de vaches laitières (juin 1971)

Nombre de vaches laitières	0-5	6-10	11-20	21 et plus
Troupeau en équivalent truies	72	27	33	53

Cependant la classe correspondant à 0-5 vaches laitières, a un effectif porcin nettement supérieur à la moyenne. Ces exploitations, ont opté pour la spécialisation ; au contraire, lorsque le troupeau laitier est suffisamment important pour ne pas être considéré comme une spéculation accessoire, le développement des deux productions semble parallèle. La relation entre la taille du troupeau laitier et l'effectif porcin serait comparable à celle qui met en jeu la surface et l'effectif porcin. Un effet de complémentarité entre la surface et le cheptel laitier est à l'origine d'un processus cumu-

latif, qui autorise le développement de l'élevage du porc en dégageant des capitaux. Cette relation est générale, sous réserve de ce qui a été dit plus haut concernant les exploitations spécialisées.

Cependant, en 1971, la situation a changé. D'une part, la production porcine est devenue complémentaire de la production laitière et a pris en quelque sorte le relai de celle-ci. L'augmentation du cheptel laitier étant limitée par la surface disponible, seul un élevage sans sol permet d'augmenter encore le revenu : 25 % des éleveurs déclarent avoir augmenté leur capacité de production en porcs dans la recherche d'une production sans sol. D'autre part, les deux spéculations sont devenues concurrentes pour le facteur travail. La production laitière est, on le sait, grande consommatrice de main-d'œuvre ; parmi les éleveurs qui ont décidé de limiter leur cheptel porcin, 47 % l'ont fait par manque de main-d'œuvre.

Ces deux raisons expliquent qu'aujourd'hui les investissements prévus en matière de production porcine soient inversement proportionnels à la variation prévue du troupeau laitier (voir tableau 5).

Tableau 5

Variations prévues des cheptels laitier et porcin

Variation prévue du cheptel laitier	-	0	+
Variation prévue du cheptel porcin en équivalent truie . . .	+ 26,6	+ 19,8	+ 11,9

Il semble qu'on s'oriente lentement vers une certaine spécialisation des exploitations, au fur et à mesure que les facteurs de production sont totalement employés. Cependant la plus grande partie des exploitations développe encore, ou au moins maintient le cheptel laitier. Comment expliquer ce comportement des éleveurs ? Ils hésitent entre un souci de sécurité avec deux productions, et une croissance plus rapide avec rationalisation maximum d'une seule activité. La production laitière permet de régulariser le revenu des éleveurs. Mais, à long terme, va-t-on vers une surproduction laitière accrue ou non ? il est difficile de répondre et les éleveurs hésitent à choisir. D'autre part, la production porcine connaît des fluctuations importantes, va-t-elle aussi se développer trop vite, et connaître l'échec relatif de l'aviciculture ? Impuissants devant ces problèmes, les exploitants n'osent pas se spécialiser ; préférant une certaine sécurité à court terme, ils risquent de ne pouvoir atteindre la taille qui leur assurerait la survie à long terme. Quelle serait actuellement la politique la plus rationnelle ? Cette analyse rapide permet seulement de poser la question.

INVESTISSEMENTS ET COURS

Après ce qu'on pourrait appeler la politique générale des investisseurs, il s'agit maintenant d'étudier le comportement à court terme des éleveurs.

Les dates des décisions d'investissements sont marquées par la date de première demande de permis de construire. Le nombre de décisions d'investissements est en corrélation avec les cours : cours du porcelet pour la construction de « maternités », différence entre cours du porc gras et cours du porcelet (avec un décalage de trois mois) pour les porcheries d'engraissement. La corrélation est directe : lorsque les cours sont élevés, le nombre de demandes de permis de construire est important ; l'inverse se produit lorsque les prix sont bas. Ce comportement est irrationnel, postulant que les cours vont demeurer stables jusqu'au moment où les bâtiments livreront leur première production. L'analyse des délais administratifs et de construction révèle que le temps écoulé entre la première demande de permis de construire et la vente des premiers produits est de quatorze à seize mois, soit à peu près une demi-période. La commercialisation de la première bande va donc intervenir exactement dans la phase non souhaitée. Il y aura une forte augmentation de production en période de crise, et réciproquement.

Ce facteur n'est pas le seul à intervenir pour expliquer les irrégularités de la production ; néanmoins il peut aggraver le phénomène car il représente, selon les périodes, 2 à 8 % de la production départementale.

Il serait donc souhaitable de mieux maîtriser la date d'intervention des investissements. Pour cela, il faudrait d'abord mieux adapter les délais administratifs aux fluctuations de cours, mais surtout convaincre les éleveurs d'adopter une stratégie adéquate. En effet ce sont eux qui fixent la date de demande de permis de construire, et la date du premier remplissage de la porcherie.

Avec des bâtiments plus importants, les charges d'amortissement ne permettraient plus à l'exploitant de laisser ses bâtiments inoccupés lorsque les prix décroissent : ceci pourrait être un élément de régularisation des cours.

RATIONALISATION DES ATELIERS DE PRODUCTION

Les bâtiments

Les constructions récentes sont mieux adaptées, par l'effet du progrès technique : généralisation de l'emploi d'abreuvoirs automatiques, des systèmes de contention pour truies, et adoption de modes de nettoyages, plus ou moins automatisés, tels que les caillebotis ou les appareils d'évacuations mécaniques des déjections. D'où

une diminution considérable du temps de travail nécessaire à l'entretien, ainsi qu'une amélioration des conditions sanitaires. Parallèlement à cette évolution technique, l'augmentation de la taille moyenne des logements a permis de réaliser des économies d'échelle tant sur le plan travail que sur le coût des bâtiments, si bien que les prix sont demeurés à peu près stables (France 1966) malgré les nombreuses améliorations techniques apportées.

Tableau 6

Coût par place et nombre de places par bâtiment en 1965 et 1970

	1965		1970	
	Prix moyen par place en franc 1966	Nombre moyen de places par bâtiment	Prix moyen par place en franc 1966	Nombre moyen de places par bâtiment
Maternités	1.942	8,8	2.070	16,4
Porcheries d'engraissement	188	70	218	211

Les progrès accomplis sont considérables. Dans la population étudiée, les constructions subventionnées entre 1965 et 1970 permettent de loger 90 % des truies allaitantes, 20 % des truies gestantes, et 60 % de porcs à l'engrais.

Pour l'ensemble du département, les chiffres correspondants avoisinent 45 % des truies allaitantes, 10 % des truies gestantes et 30 % des porcs à l'engrais. Ces améliorations, considérables, ne doivent pas masquer certaines carences persistantes.

Limites à la rationalisation : la gestion des élevages

On observe une différence importante entre le nombre des bâtiments réservés aux truies allaitantes et aux truies gestantes. Les bâtiments de maternités étant plus coûteux et plus nécessaires à l'obtention de bons résultats, les agriculteurs semblent leur accorder une préférence. Le résultat de ce comportement est qu'il va coexister dans l'atelier de production des bâtiments rationnels, et d'autres vétustes ou mal adaptés techniquement. Il serait souhaitable de supprimer ces goulots d'étranglement. L'adoption de taux de subvention variable qui favorisent les investissements cohérents conviendraient si ce système était bien accepté par les agriculteurs ; il ne l'est malheureusement pas. Ici encore, la meilleure solution serait de convaincre le demandeur d'adopter une conception globale des investissements qui serait plus rationnelle.

Une deuxième limite importante est à notre avis l'existence d'un grand nombre d'ateliers naisseurs-engraisseurs de petite taille. Parmi les exploitations visitées, près de 37 % avaient un atelier de ce type. A plus ou moins long terme, la plupart des éleveurs souhaitent adopter ce système ; le groupement et les centres de gestion lui sont favorables. Cette évolution présente de sérieux avantages :

— réalisation d'une économie sur le transport du porcelet (et l'arrêt de croissance qu'il entraîne) ;

— maintien d'un microbisme propre à l'exploitation ;

— possibilité de sélectionner les mères d'après leur descendance ;

— régularisation du revenu qui ne dépend plus que du cours du porc gras plus stable.

Ces avantages, appréciables, portent à penser qu'à long terme, on doit s'orienter vers cette solution. Mais la taille moyenne des élevages est loin d'avoir atteint actuellement le seuil minimum (de 80 à 100 truies) souhaitable. Dans ces conditions, la non-spécialisation entraîne de nombreux inconvénients. Si on admet qu'un naisseur-engraisseur aurait pu avoir un atelier spécialisé deux fois plus important, les déséconomies par rapport à cette situation sont les suivantes :

— déséconomie d'échelle sur le travail et le coût du bâtiment ;

— dispersion du ramassage des porcs à l'engrais ;

— impossibilité de faire un vide sanitaire ;

— surtout, mauvaise occupation des bâtiments d'engraissement, par des bandes hétérogènes et des effectifs aléatoires.

Sans avoir chiffré avantages et inconvénients, il semble dangereux d'encourager les agriculteurs dans cette voie, risquant ainsi de retarder et même d'empêcher l'élevage d'atteindre le seuil minimum de 80-100 truies. En effet, dans bien des cas, l'éleveur ne veut pas employer de salarié et ne peut, seul, atteindre le seuil de rentabilité actuel pour un atelier mixte.

Conciliant les avantages du circuit fermé et une rationalisation rapide des élevages, la solution idéale est la création d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC).

CONCLUSION

Sous l'influence de l'aide de l'Etat, des progrès très nets ont été réalisés entre 1965 et 1970 dans la rationalisation de la production porcine des Côtes-du-Nord.

Mais d'autres restent à accomplir, dans le domaine de la gestion des élevages et des exploitations, où l'on observe une certaine incohérence. Il est nécessaire de former les agriculteurs, qui ne sont pas préparés à affronter les problèmes de plus en plus complexes posés par leur environnement économique.

D'autre part, cette étude ne concerne que 4 % de la population agricole départementale, c'est-à-dire seulement les exploitants qui ont bénéficié de subventions, généralement les plus riches. La rationalisation semble nécessaire et inévitable. Est-il souhaitable de l'accélérer en accroissant les inégalités existantes et l'élimination des exploitations marginales ? A l'échelon européen, cette politique n'aboutirait-elle pas à supprimer purement et simplement la production porcine en France au profit de pays plus avancés techniquement ?